MAI 2016

DEMAIN

Hors série sur les grands projets pour Arâches-La Frasse, Les Carroz et Flaine.

araches-la-frasse.fr

ÉDITO

Tous unis pour réussir

Mes chers concitoyens,

Lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier, je m'étais engagé auprès de vous à organiser, au cours de ce printemps, une réunion publique pour vous exposer les décisions que j'ai prises avec l'ensemble des membres de mon conseil, décisions conformes aux engagements annoncés lors de notre campagne électorale de mars 2014.
Volontairement, je n'ai pas publié de communiqué ou fait éditer de magazine municipal au cours de tous ces derniers mois. Je voulais avant tout réunir les éléments juridiques et financiers permettant d'officialiser chacun des grands dossiers qui vont apporter une plus-value à notre collectivité tant d'un point de vue économique que d'un point de vue social.
Au travers de ce numéro hors série, j'ai souhaité vous faire un résumé de chacun des dossiers qui sont opérationnels et donc totalement engagés avec leur date de mise en service.
Il va de soi que pour chaque projet devenu engagement définitif, les bureaux d'études et les maîtres d'œuvre sont actuellement tous missionnés pour atteindre les objectifs fixés en respect des dates de réalisation annoncées.
Au cours de cette réunion publique, il me sera agréable de reprendre avec vous les engagements pris lors de la campagne électorale et, ainsi, de vous faire constater que 90 % de ceux-ci sont opérationnels à ce jour.
Je vous confirme que, pour chaque dossier, un rigoureux plan de financement a été adopté et qu'il en ressort, en synthèse et comme constat, que **la part communal des impôts des ménages n'a subi aucune augmentation** au cours des deux dernières années. Il en sera de même pour les quatre années à venir : **engagement pris au cours de la campagne, engagement respecté**.
Je profiterai de nos échanges lors de cette réunion pour vous sensibiliser sur l'évolution de l'intercommunalité et du positionnement de notre commune au sein de celle-ci.
Nous sommes également en pleine révision de notre plan local d'urbanisme (voir p.10). Je vous donnerai le calendrier défini pour sa date de mise en application tout en vous rappelant les grands axes d'orientations retenus dans le plan d'aménagement de développement durable (PADD).
Je vous remercie pour votre écoute et votre confiance. Sachez que je reste très attentif à l'attente de chacun d'entre vous pour une vie toujours meilleure dans notre belle petite ville.

Votre maire,
Marc Iochum

SOMMAIRE

UN NOUVEAU COEUR POUR LES CARROZ 03
BIATHLON L'HIVER, GOLF L'ÉTÉ 06
SÉCURITÉ, RAPIDITÉ ET CONFORT AUX MOLLIETS 07
FUNIFLAINE, TRAIT D'UNION ENTRE LA VALLÉE ET NOS STATIONS 08
LA RÉVISION DU PLU SUIT SON COURS 10
MAIS AUSSI... 11

UN NOUVEAU COEUR POUR LES CARROZ

Circulation, centre piétonnier, maison de santé pluridisciplinaire, maison du tourisme, nouvelles résidences locatives... le centre des Carroz va subir des travaux conséquents pour la sécurité et le confort de tous.

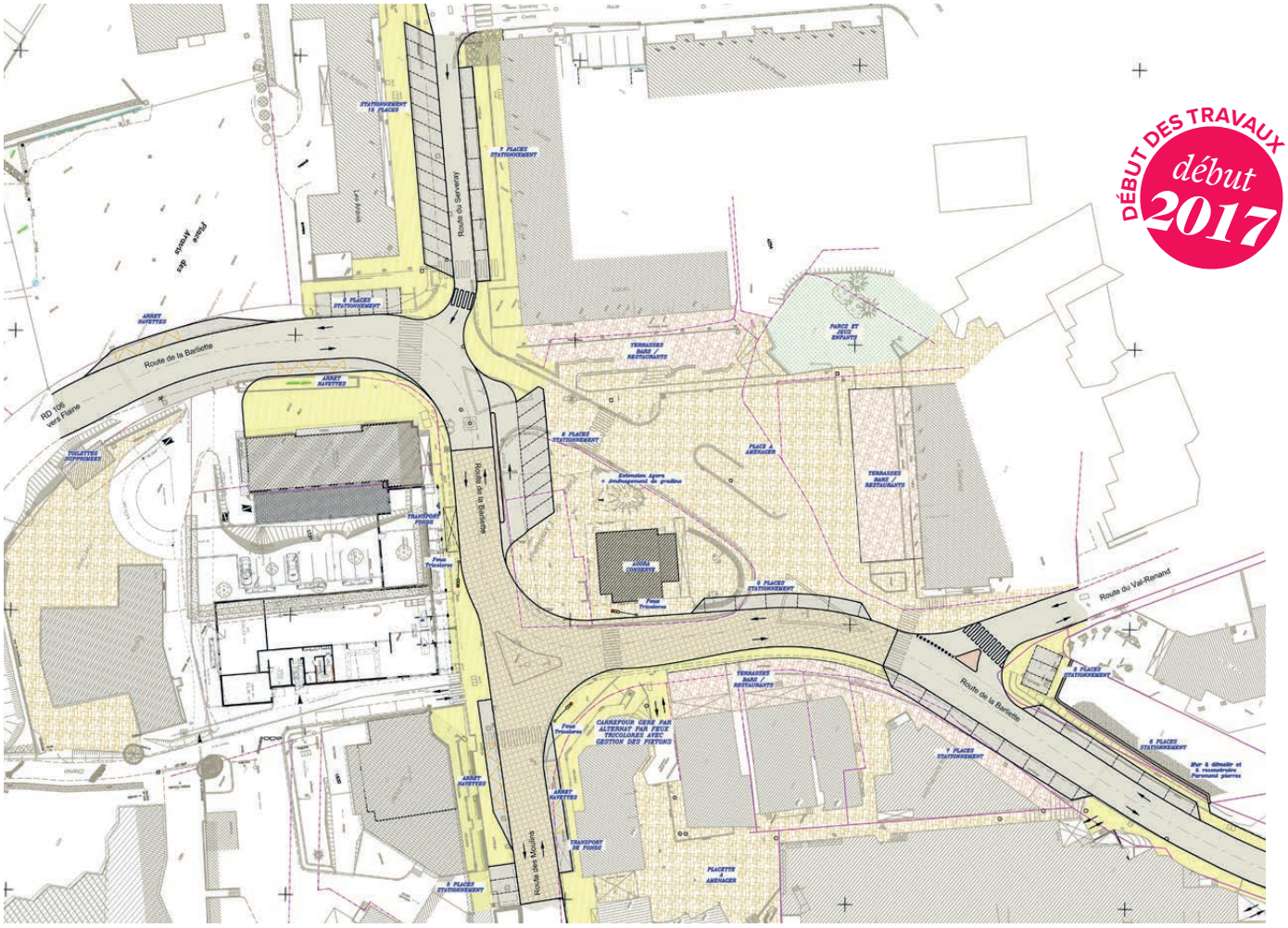

UN ESPACE DE VIE REPENSÉ ET SÉCURISÉ

Actuellement, le centre de la station des Carroz est coupé en deux par la route départementale. La circulation s'organise en sens unique autour de l'Agora. En période touristique, le flux piétonnier est important dans le coeur de la station, notamment lors des déposes des navettes. Ce flux s'ajoute aux nombreuses voitures (10 000 par jour) traversant la station et n'est pas sans risque pour les usagers. De plus, la taille insuffisante de la place de l'Ambiance nécessite une gestion de la circulation différente en été et en hiver pour permettre un espace suffisant pour les manifestations organisées durant ces périodes.

En collaboration avec les services du Département, les travaux de voirie à venir ont pour objectif de sécuriser la route départementale et d'aménager les carrefours existants. La route sera mise en double sens en conservant le tracé de la voie descendante.

L'entrée de la station prise en compte

Cette restructuration du centre des Carroz s'accompagne d'une réflexion sur l'organisation du secteur du Lays, porte d'entrée de la station : des parkings à créer, des nouveaux accès avec la route départementale et les rues environnantes pour désengorger les Carroz.

Cette projection d'architecte n'est pas le projet définitif. Néanmoins, elle donne une idée du devenir de la place de l'Ambiance.

UNE NOUVELLE PLACE POUR TOUS

En parallèle, sera créée une place centrale - la nouvelle place de l'Ambiance - en optimisant la surface au maximum. Cette nouvelle place comprendra des arrêts et abris-bus, des stationnements, des places pour les taxis, des emplacements pour le stockage de la neige, des toilettes publiques… mais aussi des gradins, un espace couvert, des terrasses, rendant celle-ci plus conviviale, plus pratique et plus agréable. Une continuité piétonne sera assurée entre le centre de la station et le cinéma, le centre culturel, la patinoire, la zone de loisirs…
Les commerces ne seront pas oubliés en leur redonnant de la surface de terrasse.

OUVERTURE *fin* 2018

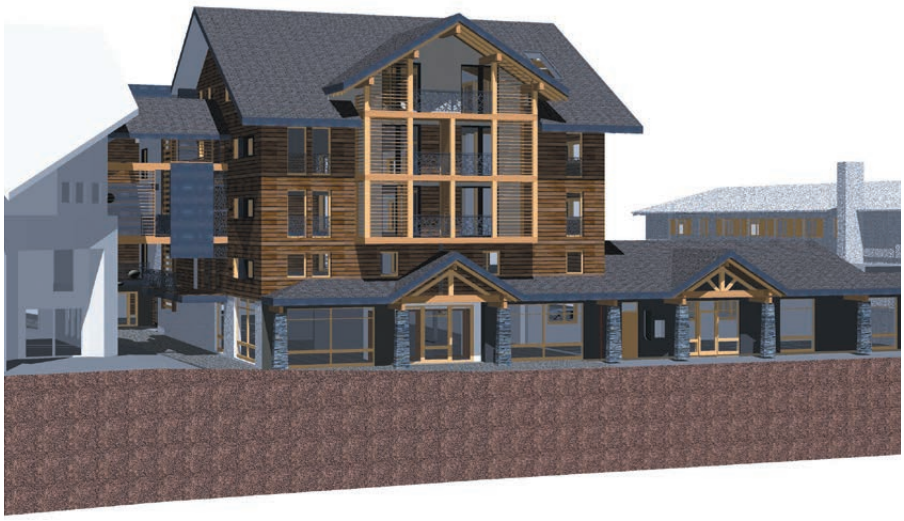

UNE MAISON POUR LE TOURISME

Fruit d'une collaboration entre la ville, la société Terrésens et un propriétaire privé, une nouvelle copropriété résidentielle avec parking et sous-sol va sortir de terre en 2017 entre la place de l'Ambiance et l'église. Dans cet ensemble de 2600 m², près de 400 m² seront dédiés à la nouvelle maison du tourisme en rez-de-chaussée. L'objectif ? Regrouper en un lieu unique les acteurs locaux du tourisme local : l'office de tourisme bien évidemment mais aussi des associations et des prestataires de loisirs. Un guichet de la Poste y est également prévu.
Coût du projet : 1 440 000 € entièrement financés par la vente de la parcelle communale sur laquelle se construit ce projet.

DES SOINS DE PROXIMITÉ CENTRALISÉS

En complément de la résidence Leana construite par la société MGM, une maison pluridisciplinaire de santé va voir le jour en cette fin d'année. D'une surface de 305 m², cette maison accueillera des médecins, généraux et spécialistes, et des infirmières.
D'un coût total de 1 350 000 €, le projet est subventionné par l'Etat et le Département à hauteur de 380 000 €.

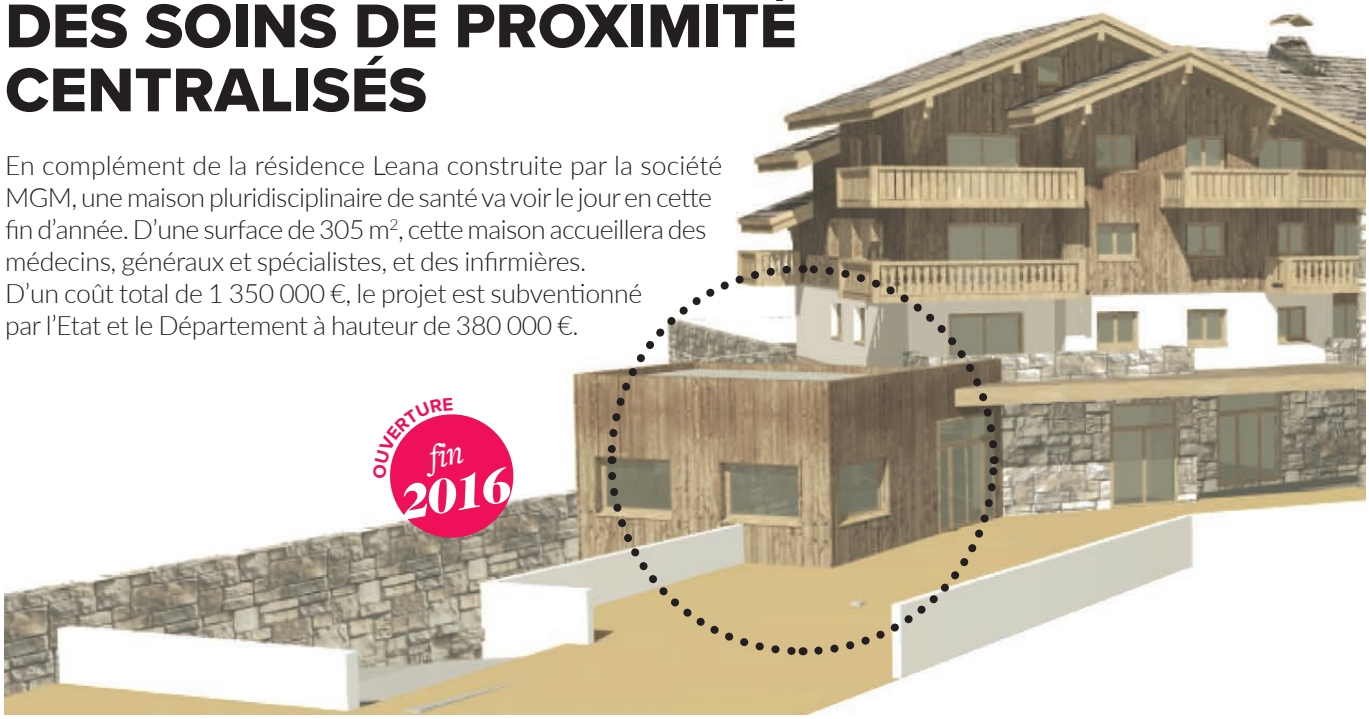

OUVERTURE *fin* 2016

DES LOGEMENTS ACCESSIBLES

Un nouveau programme de logements va débuter en 2017 aux Carroz-ouest (secteur des Crêtes). A travers la construction de 5 bâtiments de 5 étages, seront proposés 18 logements en location à prix modéré et 18 autres en accession aidée. Le reste des habitations proposées sera en copropriété classique. Cela représente 5600 m² de logements supplémentaires pour la commune. L'objectif est de répondre à la demande de primo-accédants et d'habitants aux revenus plus modestes (par exemple, le T2 serait disponible à la location pour 300 € par mois hors charge). C'est la société SA Mont Blanc qui sera en charge de ce projet.

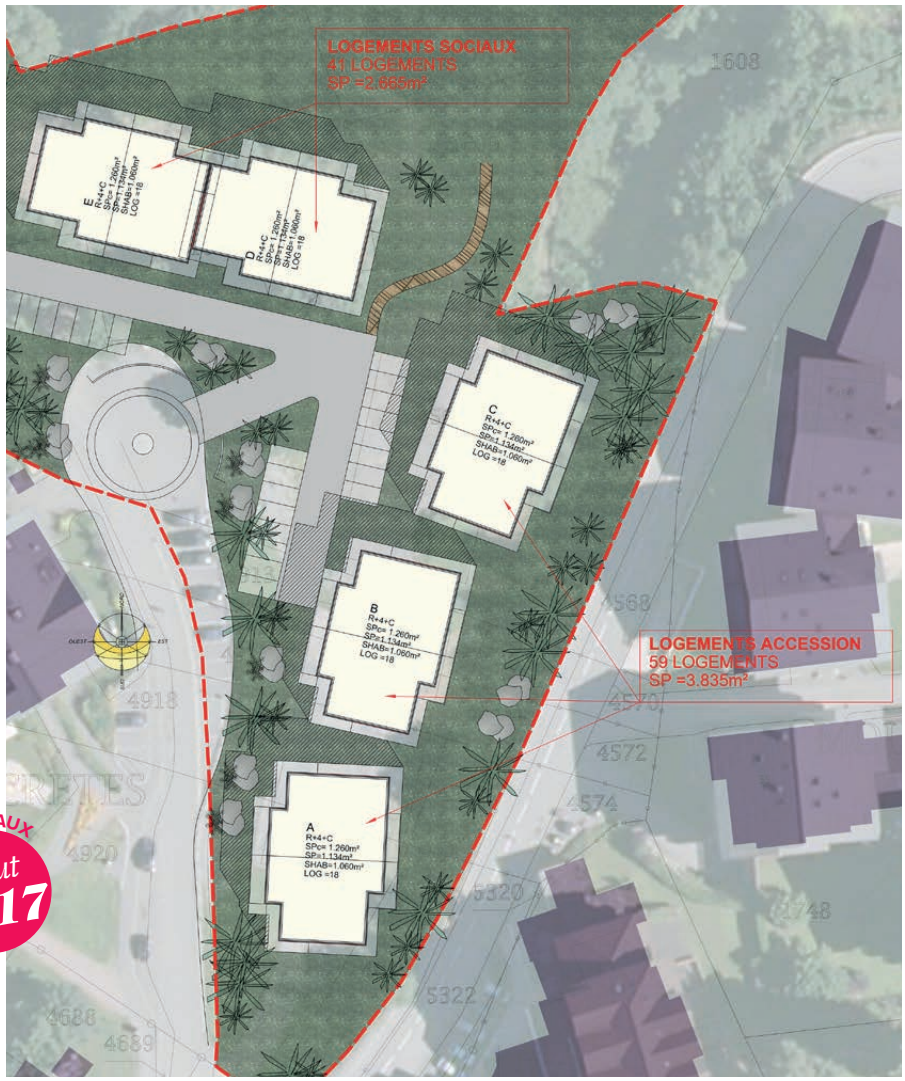

DÉBUT DES TRAVAUX *début* 2017

BIATHLON L'HIVER, GOLF L'ÉTÉ

En complément des structures actuelles, un nouvel espace de loisirs va sortir de terre en 2018. Au programme : golf, VTT, randonnée, biathlon, ski de fond et raquettes !

OUVERTURE *fin* 2018

Ce nouvel espace de loisirs s'étend sur plus de 25ha entre Arâches et les Carroz.

Afin de maintenir et d'assurer l'activité touristique, notre station des Carroz envisage d'étendre la zone de loisirs actuellement existante à l'ouest de la station. Le projet vise à diversifier son attractivité en proposant de nouvelles activités :

- En été, la réalisation d'un golf 9 trous et la valorisation d'itinéraires équestres, randonnées et VTT.
- En hiver, la réalisation d'un parcours de biathlon et d'itinéraires de ski de fond et de raquettes.

En complément du domaine skiable, l'objectif est d'offrir aux clientèles touristiques et locales un panel d'activités variées hiver comme été.

Pourquoi un golf 9 trous ?

Le projet de golf répond à un contexte particulier. Notre commune dispose actuellement d'un parcours de golf de 18 trous à Flaine. Ce parcours, situé à 1900 m n'est utilisable que 2 mois par an de mi-juillet à mi-septembre, avec des aléas climatiques importants même en été. Ce parcours, très vallonné et pentu, nécessite un effort physique très important - il est classé comme très sportif par les golfeurs. Le projet de golf 9 trous aux Carroz est destiné à une clientèle beaucoup plus large que le parcours de Flaine, des familles aux joueurs confirmés en passant par les entreprises de la vallée.

Une intégration raisonnée

Ce projet s'intégrera au mieux dans l'environnement naturel. Le choix s'est porté sur l'aménagement de greens synthétiques afin d'optimiser la ressource en eau et de permettre un entretien limité. Des itinéraires de randonnées pédestres équestres VTT seront valorisés et aménagés à partir de ceux existants. L'objectif est de permettre à l'ensemble des utilisateurs du secteur de profiter de cet espace.

Optimisé pour l'hiver

De la même manière qu'en été, ce secteur possède une déclivité relative qui se prête particulièrement à la pratique des sports d'hiver de type ski de fond, biathlon et raquettes. C'est pourquoi seront réalisés des itinéraires de ski de fond et des circuits dédiés à la marche en raquettes en aménageant les sentiers utilisés l'été pour l'hiver.

Des aménagements complémentaires

Afin de compléter ce nouvel espace de loisirs, le projet comprend la réalisation d'un club-house, l'aménagement d'accès routiers, des places de stationnement, ainsi que la réalisation d'un hôtel.
Le choix du maître d'oeuvre a été fait : il s'agit de la société Golf Optimum.
Coût estimatif : 5 000 000 €. Mode de gestion retenue : délégation de service public en affermage ou en concession.

SÉCURITÉ, RAPIDITÉ ET CONFORT AUX MOLLIETS

Vétustes et insuffisants en terme de débit, les télésièges de l'Airon et de Gentianes vont être démontés pour laisser place à un nouvel appareil de six places plus performant, plus confortable, plus sécurisant, dont les départs et arrivées seront spécialement aménagés.

OUVERTURE Noël 2016

Le remplacement des télésièges de Gentianes et de l'Airon s'inscrit dans un programme de rénovation du domaine skiable des Carroz engagée par la Soremac il y a près de 20 ans. Le télésiège de l'Airon est un télésiège fixe 2 places construit en 1980, soit il y a près de 36 ans. Le télésiège des Gentianes est également un télésiège fixe 2 places construit en 1985. Ces deux télésièges arrivent sur la Tête du Pré de Saix qui constitue le carrefour du Grand Massif. Ces deux appareils sont vétustes, insuffisants en matière de débit et difficilement utilisables pour les skieurs débutants et les enfants. C'est pourquoi leurs structures seront démontées, laissant place à un appareil de dernière génération, un télésiège rapide de 6 places.

Ce nouvel appareil partira du plat des Molliets, le long de la route départementale, à côté du télésiège débrayable 6 places des Molliets. Ce nouveau départ permettra d'accéder directement au Grand Massif depuis le parking des Molliets en parallèle du télésiège actuellement sur place desservant le domaine des Carroz.

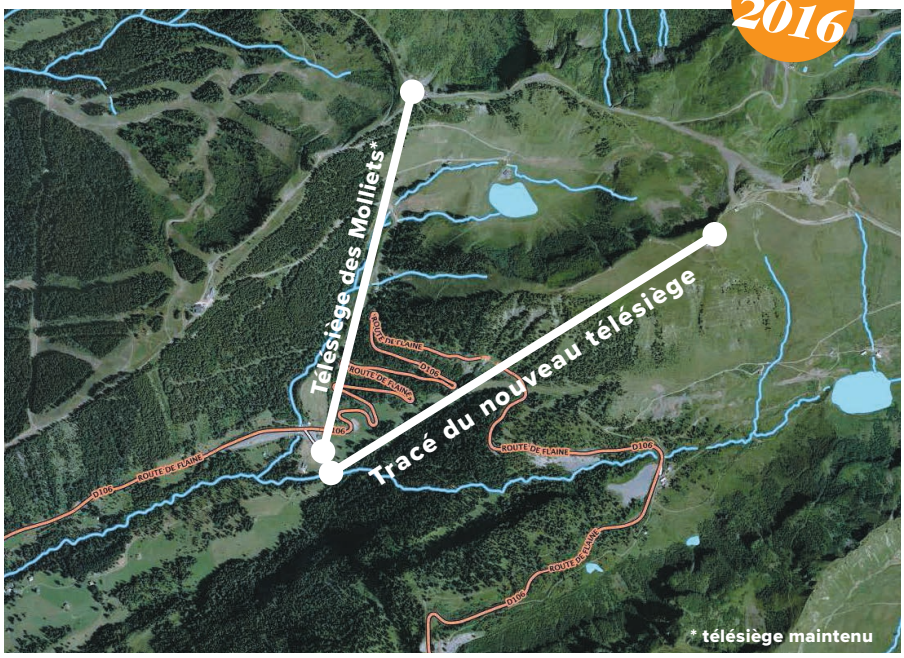

Le nouveau parking de 268 places permettra d'accéder skis aux pieds aux départs de ces deux remontées mécaniques, une partie du parking existant de 700 places étant positionnée un peu loin de ces départs. Ce nouveau parking sera également accessible skis aux pieds pour la clientèle empruntant la piste des Portets en fin de journée. Cela constituera un 2e point d'accès aux domaines skiables depuis les Carroz.

La technologie de l'appareil, à savoir un télésiège débrayable 6 places, d'un débit de 3000 personnes par heure, avec dispositif anti-sousmarinage (glissement sous la barre de sécurité), permettra d'offrir plus de fiablilité, de rapidité, de confort, et, surtout, plus de sécurité (en particulier pour les enfants et les débutants).

En été, il sera également accessible aux piétons souhaitant profiter du panorama offert à la Tête du Pré de Saix, ainsi qu'aux VTT.

Les Carroz 1500

Cette nouvelle infrastructure s'accompagne d'un changement de nom pour le site des Molliets : les Carroz 1500. L'objectif est de simplifier l'identification et la mémorisation du nom du site.

FUNIFLAINE, TRAIT D'UNION ENTRE LA VALLÉE ET NOS STATIONS

Projet de grande envergure, Funiflaine est sur les rails. Le tracé définitif a été arrêté et, début avril, un syndicat mixte a été créé pour gérer les travaux les années à venir.

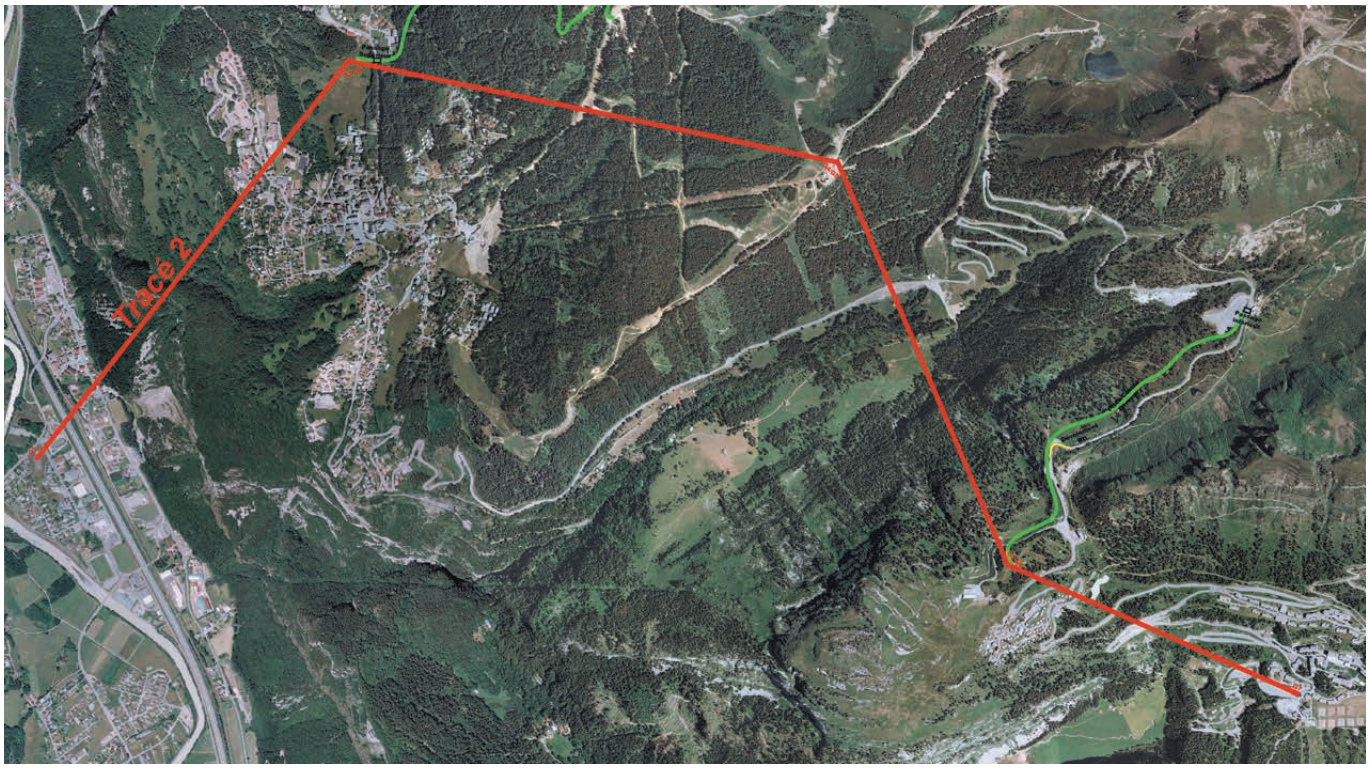

Après des années d'attente, Funiflaine va devenir réalité. Ce téléphérique gros porteur va desservir nos stations des Carroz et de Flaine au départ de Magland, en vallée. Le tracé définitif retenu comporte les arrêts suivants : Magland, le Lay, la Kédeuze, le col de Pierre carrée et Flaine station.

Un projet de territoire économiquement porteur

Que ce soit pour l'habitant ou pour le touriste, Funiflaine aura incontestablement un impact économique sur notre territoire. Outre les bienfaits sur la circulation et le stationnement, Funiflaine va permettre un transit important de personnes entre la vallée et nos stations. Entre 250 et 285 000 utilisateurs par an sont attendus pour accéder à leur logement ou au domaine skiable, et entre 145 et 220 000 skieurs supplémentaires à la journée pour le Grand Massif par an.

DES FINANCEMENTS PUBLICS EXCEPTIONNELS

Funiflaine entre dans le cadre d'un contrat de plan Etat-Région et, à ce titre, reçoit pour sa concrétisation des subventions de grande ampleur de multiples acteurs institutionnels :
- 4 millions d'euros de la part de l'Etat,
- 20 millions d'euros de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
- 25 millions d'euros du département de la Haute-Savoie,
- 5 millions d'euros de la communauté de communes Cluses Arve et montagnes.

Soit un total de 54 millions d'euros pour un coût estimé de 84 millions d'euros. Les 30 millions d'euros restants seront financés par des participations privées.
Mode de gestion retenue : délégation de service public en concession.

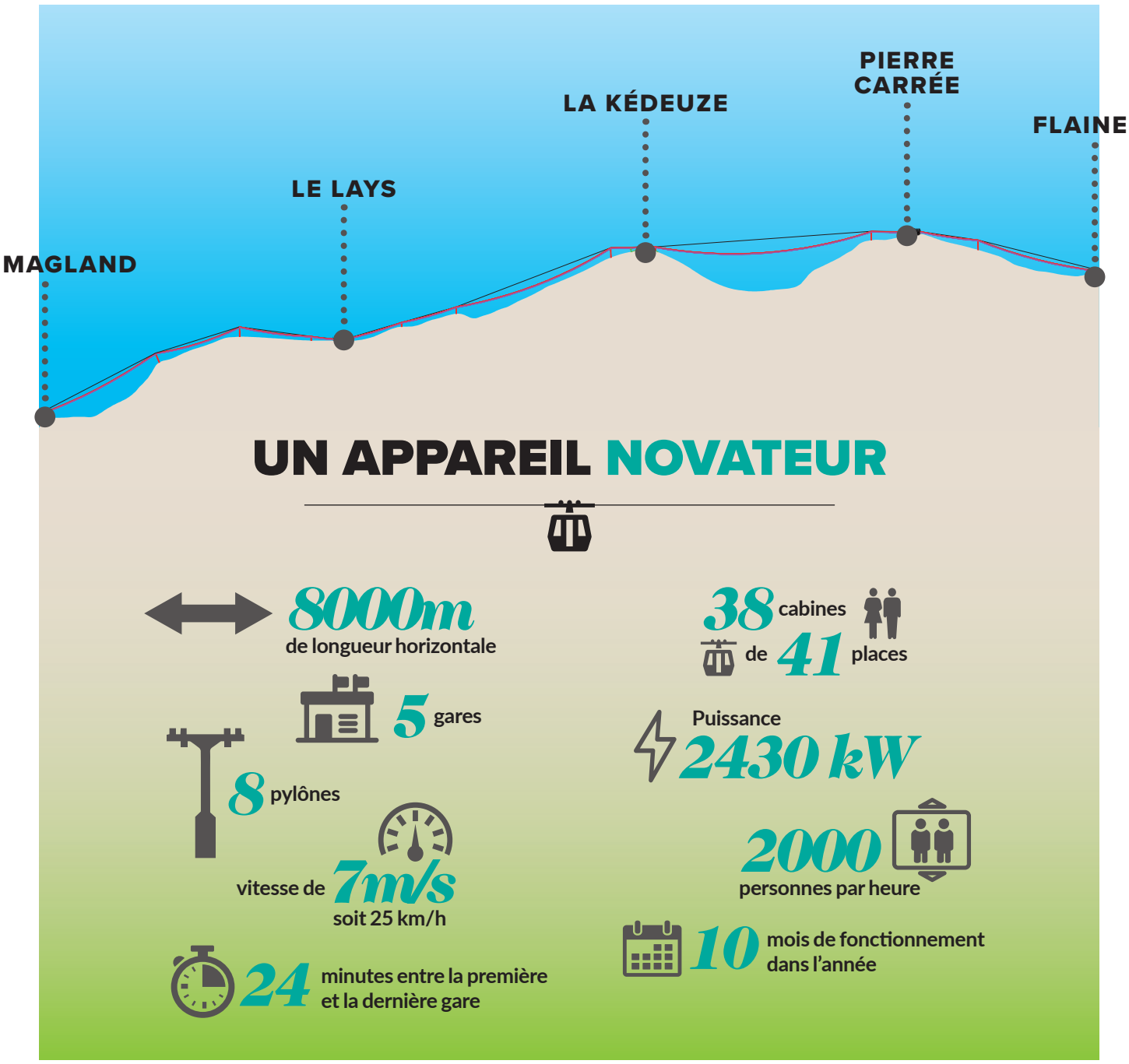

LE CHOIX DE L'AUTORITÉ PORTEUSE DU PROJET : UN COMPROMIS POLITIQUE

Le projet sera géré par un syndicat mixte ouvert. C'était la volonté de Monsieur le Préfet d'impliquer et de fédérer un nombre important de collectivités :
- le Département,
- la communauté de communes Cluses Arve et montagnes,
- la communes d'Arâches-La Frasse,
- la commune de Magland.

Les statuts du syndicat mixte ont été validés par la préfecture début avril.

LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME SUIT SON COURS

Depuis octobre 2014, la révision du plan local d'urbanisme a été engagée pour Arâches-La Frasse. Une révision nécessaire pour se projeter dans le futur de notre ville.

La ville d'Arâches-La Frasse s'est dotée d'un plan local d'urbanisme (PLU) le 10 août 2005. Depuis cette date, il a fait l'objet de plusieurs modifications et révisions simplifiées.
Par délibération en date du 15 octobre 2014, la révision du PLU a été engagée. Plusieurs objectifs ont motivé la mise en révision du PLU : la poursuite de la modernisation du domaine skiable, le maintien et le développement d'une offre touristique de qualité, proposer une offre de logements permanents et saisonniers, l'amélioration de la gestion des flux de déplacement et du stationnement, la protection de l'agriculture et les ressources forestières, le maintien d'une activité artisanale.

Le diagnostic du territoire et l'état initial de l'environnement ont été réalisés en 2015. L'année 2016 sera consacrée à la définition du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et à l'élaboration du zonage.
L'objectif est d'arrêter le PLU à l'été 2017 afin de le présenter à l'enquête publique à l'automne 2017. Entretemps, la révision du plan local d'urbanisme fera l'objet de réunions publiques bien spécifiques.

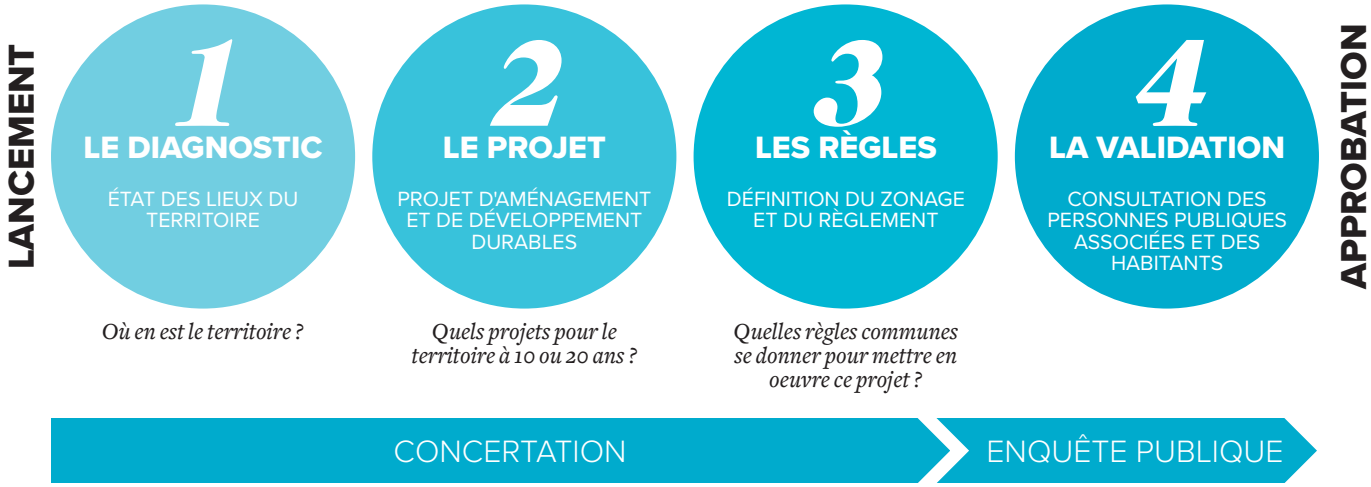

LE PADD, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est la clef de voûte du dossier de plan local d'urbanisme. Le PADD définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de la commune sur de nombreuses thématiques : l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique, les loisirs... Il répond au principe de développement durable qui inscrit le PLU dans des objectifs plus lointains que sa propre durée. C'est un document simple et concis, donnant une information claire aux citoyens et habitants sur le projet territorial à l'horizon 10 à 20 ans.

MAIS AUSSI...

DÉBUT DES TRAVAUX 2018

LA TRAVERSÉE D'ARÂCHES

Dans la continuité des importants travaux de voirie prévus aux Carroz, Arâches verra sa traversée réaménagée. Accompagnés d'une rénovation de la voirie dès l'entrée du village, l'église et ses abords seront particulièrement repensés : nouveaux parkings, parvis boisé et fleuri, trottoirs en amont et en aval... Un aménagement qui concernera également le cimetière où l'accès et le stationnement seront améliorés.
Coût approximatif : 1 400 000 €.

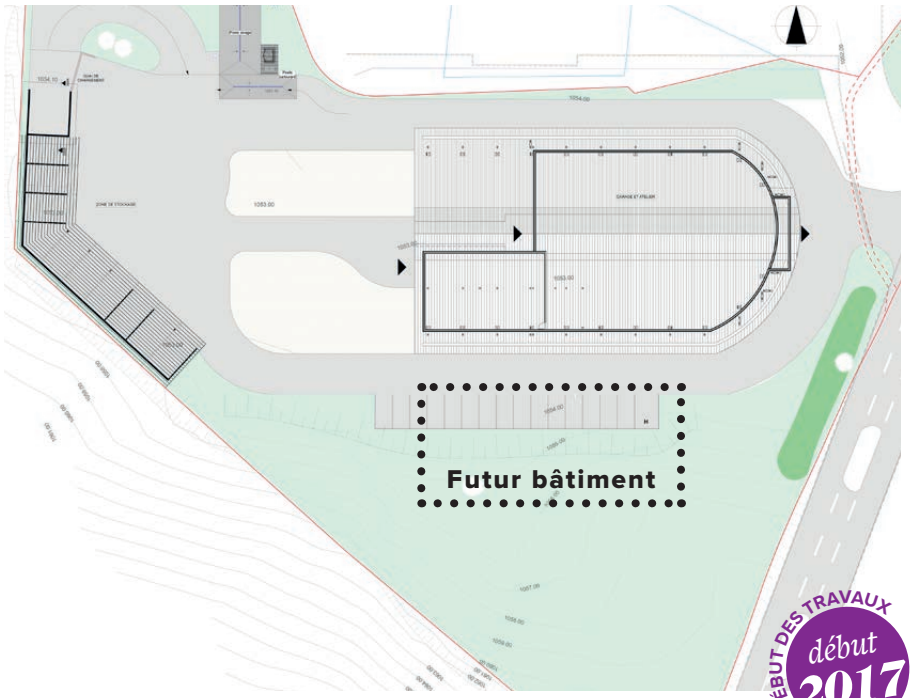

DÉBUT DES TRAVAUX début 2017

LES SERVICES TECHNIQUES BIENTÔT REGROUPÉS

Au Lay, les travaux du centre technique municipal continuent, avec pour objectif de concentrer services, ateliers et stockage sur ce seul et unique site.
Après une première et une deuxième tranche (création d'un nouveau bâtiment et de boxes), les aménagements vont continuer dès cette année (3e tranche). Un autre bâtiment de 400 m² sera crée pour y installer de nombreux services : bâtiments, illuminations, chemins, environnement, fleurissement. Ce nouveau lieu servira également de stockage d'éléments disséminés actuellement sur le territoire communal.
L'opération est estimée à 1 440 000 €.

DÉBUT DES TRAVAUX 2017

LA DÉCHÈTERIE FAIT PEAU NEUVE

Dès la fin 2016, la déchèterie va subir de profonds changements. Située route du Bry à la sortie des Carroz en direction de Flaine, elle permettra toujours de recueillir de nombreux déchets : équipements électriques et électroniques, encombrants, huiles, peintures, vernis, colles, ampoules, pneumatiques, métaux, piles, batteries, déchets verts, bois, cartons et gravats. Mais surtout, elle sera totalement repensée et améliorée en terme de circulation et d'accès aux plateformes de tri. La communauté de communes va lancer un marché de maîtrise d'œuvre dans l'année pour affiner le projet et ce n'est qu'à ce stade qu'un projet définitif sera établi.

En parallèle, les services techniques qui sont actuellement sur place seront délocalisés et réintégreront les nouveaux locaux en construction au Lay (voir page 10). Les structures actuelles seront démontées.

Cette déchèterie est une opération conjointe de la ville et de la communauté de communes Cluses Arve et montagnes qui prend en charge la totalité de l'opération, soit 900 000 €.

DÉBUT DES TRAVAUX 2017

UN COUP DE JEUNE POUR LA CURE DE LA FRASSE

En collaboration avec l'association des Amis de la Frasse, le comité des fêtes et l'association des propriétaires vacanciers, la ville travaille sur un projet de réhabilitation et de rénovation de cet ancien bâtiment communal.
Prévus en 2017, les travaux vont permettre l'ouverture d'une maison de l'Artisanat en rez-de-chaussée et des salles pluridisciplinaires à l'étage.
Coût approximatif : 1 200 000 €.

DEMAIN

VILLE D'ARÂCHES-LA FRASSE
Stations des Carroz et de Flaine
MAIRIE
64, ROUTE DE FRÉVUARD
74300 ARÂCHES-LA FRASSE
TÉL. 04 50 90 07 63
Courriel : secretariat@mairielescarroz.com
www.araches-la-frasse.fr
Conception - rédaction :
Reynald Tuillet - service Communication
Crédits photos : Office de tourisme des Carroz - Service Communication ville d'Arâches-La Frasse - tous droits réservés.
Impression : imprimerie Monterrain.